

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2024

ABROGATION DE LA RETRAITE À 64 ANS - (N° 613)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 919

présenté par

M. Gernigon, M. Albertini, Mme Colin-Oesterlé, Mme Bellamy, M. Berrios, Mme Firmin Le Bodo, M. Alfandari, M. Benoit, M. Bouyx, M. Guerin, M. Henriet, M. Kervran, Mme Le Hénanff, Mme Lise Magnier, M. Marle, M. Moulliere, Mme Moutchou, M. Patrier-Leitus, M. Plassard, Mme Rauch, Mme Saint-Paul, M. Valletoux, M. Brard, Mme Gérard, M. Jolivet, M. Lam, M. Lemaire, Mme Mesnard, M. Thiébaud, Mme Violland, M. Roseren, M. Portarrieu, Mme Piron et M. Marcangeli

ARTICLE PREMIER

- I. – Supprimer les alinéas 65 à 70.
- II. – En conséquence, supprimer les alinéas 74 à 79.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de supprimer les alinéas 65 à 70 ainsi que, par voie de conséquence, les alinéas 74 à 79, qui rétablissent l'article 5 de la loi n° 87-563 du 17 juillet 1987 portant réforme du régime d'assurance vieillesse applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon ainsi que les articles 6 et 11-1 de l'ordonnance n° 2002-411 du 27 mars 2002 relative à la protection sanitaire et sociale à Mayotte, dans leur rédaction antérieure à la loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023.

Ces dispositions constituent une tentative mal dissimulée de démanteler des avancées récentes et nécessaires pour garantir une plus grande cohérence entre les territoires ultramarins et l'Hexagone en matière d'âge légal de départ à la retraite. En rétablissant des conditions d'âge obsolètes et inadaptées, cette proposition fragilise la pérennité des régimes sociaux locaux et exacerbe les disparités territoriales.

Le groupe Horizons & Indépendants dénonce avec force cette approche, qui tourne le dos à une vision équitable et solidaire de la réforme des retraites. Ce retour en arrière sacrifie l'avenir budgétaire des régimes ultramarins au profit de calculs populistes. La gestion des retraites exige

cohérence et responsabilité, non des bricolages législatifs au détriment des territoires les plus vulnérables.